

La fonction publique

Eliane Ayoub

MASSON ET CIE 

Droit Sciences Economiques

Collection Droit - Sciences Économiques

La fonction publique

par

Eliane Ayoub

Maître-Assistant
à l'Université de Paris-Sud

I5047 $\frac{1}{2}$



Masson et C^{ie}, Editeurs
120, boulevard Saint-Germain, Paris VI^e
1975

TABLE DES MATIERES

Introduction générale	7
Titre I. Les problèmes généraux	
<i>Chapitre 1.</i> L'agent public	19
I. La notion d'agent public, 19. - II. Les différentes catégories d'agents publics, 24. - III. Nature du lien unissant les agents publics à l'administration, 32.	
<i>Chapitre 2.</i> Les sources du droit de la fonction publique	37
I. La période antérieure à 1946, 37. - II. Le droit de la fonction publique depuis 1946, 39.	
<i>Chapitre 3.</i> L'organisation administrative de la fonction publique d'Etat	53
I. La coordination des politiques ministérielles, 53. - II. La participation des fonctionnaires à la gestion de la fonction publique, 56.	
<i>Chapitre 4.</i> La structure interne de la fonction publique	67
I. Les notions de catégories et de corps, 67. - II. Emplois et grades, 71.	
Titre II. La carrière des fonctionnaires	
<i>Sous-titre I. L'accès aux emplois publics</i>	
<i>Chapitre 1.</i> Le principe d'égalité admissibilité aux emplois publics	81
I. Les conditions d'accès à la fonction publique, 81. - II. Les conséquences du principe d'égalité, 83. - III. Les tempéraments au principe, 88.	
<i>Chapitre 2.</i> Le recrutement	95
I. Le principe du recrutement par concours, 95. - II. L'organisation des concours, 96. - III. Le régime juridique du concours, 99. - IV. Les exceptions au recrutement par concours, 105.	
<i>Chapitre 3.</i> La nomination - La formation - La titularisation	109
I. La nomination, 109. - II. La formation, 115. - III. La titularisation, 116.	
<i>Sous-titre II. Le déroulement de la carrière</i>	
<i>Chapitre 1.</i> Le principe d'égalité de traitement des fonctionnaires d'un même corps	123
I. Signification, 123. - II. Limites, 124.	
<i>Chapitre 2.</i> L'avancement	127
I. La notation, 127. - II. Les différents types d'avancement, 130. - III. La promotion sociale, 137.	
<i>Chapitre 3.</i> Les positions	143
I. La position normale : l'activité, 143. - II. Les positions exceptionnelles, 146.	

<i>Chapitre 4.</i>	La mobilité	159
	I. La mobilité traditionnelle : la mutation, 159. - II. La mobilité spéciale, 162.	
<i>Chapitre 5.</i>	La fin de la carrière	173
	I. La décision de radiation des cadres, 173. - II. Les modes normaux de radiation des cadres, 174. - III. Les modes exceptionnels de radiation des cadres, 176. - IV. Les conséquences d'une radiation des cadres irrégulière, 182.	

Titre III. Les droits et devoirs des fonctionnaires

Sous-titre I. Les fonctionnaires et les libertés publiques

<i>Chapitre 1.</i>	Les libertés d'opinion et d'expression	193
	I. La liberté d'opinion, 193. - II. La liberté d'expression, 194.	
<i>Chapitre 2.</i>	Droit d'association et droit syndical	203
	I. L'évolution, 203. - II. Les droits syndicaux dans la fonction publique, 206 - III. Les limites du pouvoir syndical, 210. - IV. De quelques cas particuliers, 212. - V. La liberté d'association, 213.	
<i>Chapitre 3.</i>	Le droit de grève	215
	I. Historique du droit de grève dans les services publics, 215. - II. La réglementation de la grève, 220. - III. Les conséquences de la grève, 231. - IV. La réquisition, 233.	

Sous-titre II. Les obligations des fonctionnaires et leurs sanctions

<i>Chapitre 1.</i>	Les obligations professionnelles	239
	I. Les obligations du fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, 239. - II. Les obligations du fonctionnaire dans sa vie privée, 251. - III. Les obligations du fonctionnaire retraité, 252.	
<i>Chapitre 2.</i>	Le régime disciplinaire	255
	I. L'autorité disciplinaire, 255. - II. La faute disciplinaire, 256. - III. La procédure disciplinaire, 258. - IV. La sanction, 266. - V. Le recours devant le conseil supérieur de la fonction publique, 268.	

Sous-titre III. Les garanties des fonctionnaires

<i>Chapitre 1.</i>	La protection juridique des fonctionnaires	273
	I. Le système de l'autorisation préalable ou de la « garantie des fonctionnaires », 274. - II. L'article 11 du statut général et la couverture des fautes de service, 275. - III. L'article 12 et la protection contre les menaces et attaques, 275.	
<i>Chapitre 2.</i>	Les avantages matériels des fonctionnaires	279
	I. Traitement et indemnités, 279. - II. La pension de retraite, 288. - III. Les avantages sociaux, 299.	